

Le Tigre

13-11-2017

Le 18 avril 1907, les garçons de café se mettent en grève. Leurs revendications portent sur le mode de répartition des pourboires et sur le droit de porter la moustache. Dans les conventions sociales de l'époque, la moustache est en effet réservée aux bourgeois et à quelques métiers privilégiés, tel celui des armes. L'interdiction de porter la moustache à laquelle sont exposés les garçons de café, de facto sinon de jure, n'est plus admise par la profession. Dans une période socialement agitée, les serveurs décident de cesser le travail. Et ils obtiennent satisfaction.

Clemenceau, président du Conseil, si ferme dans les autres conflits de l'époque, était mal placé pour s'opposer à cette revendication !

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com